

C'est, on l'aura reconnue, l'idée de cas grammatical (ou structural dans la grammaire générative) dans le rapport cas-rôles, ou celle de neutralisation restreinte de Van Valin dans le rapport (direct) relations grammaticales - rôles (par exemple dans Van Valin & Lapolla 1997 274), ou encore, celle du test de dissociation de Givón (2001a 174).

Il n'a pas été attesté de langue ergative homogène. (Au demeurant, pas de langue accusative non plus si l'on en croit l'ergativité ubiquiste et autres phénomènes comme l'inaccusativité.) Une petite poignée s'en rapproche, tel le dyirbal. Afin d'illustrer les conséquences des positions que j'adopte ci-dessus lorsqu'on se trouve devant une de ces langues rares, je présente quelques faits du katukina-kanamari, parlé au sud du moyen Amazone et virtuellement isolé au plan génétique (pour les détails, *cf.* Queixalós 2010).

4.2.2 KATUKINA-KANAMARI

Les deux désignations correspondent à deux dialectes, différenciés par quelques traits de grammaire et de phonologie et, surtout, par le lexique.

C'est une langue plutôt isolante; à constituance forte; instituant des syntagmes à nucléus final; à morphologie affixale et clitique; avec tendance à marquer le nucléus plutôt que le dépendant; à syntagme prédicatif initial dans la proposition indépendante; à syntagme prédicatif institué par un nom, un verbe ou une expression adverbiale; à prédicats se distribuant sur deux classes de nucléus selon leur valence, les monovalents — verbes, noms, adverbes — et les divalents — verbes, noms, postpositions (pour la valence des noms, voir Queixalós (2005); comme dans cette langue intransitif / transitif équivaut à monovalent / divalent, je me contenterai pour la présentation des faits du dernier couple de termes); dépourvue de verbes adpositionnels et de verbes trivalents hormis 'dire'; aux temps, aspect et mode exprimés surtout par des particules; adoptant un alignement ergatif dans la proposition primaire; et un alignement accusatif dans la proposition dont le patient est sémantiquement générique; connaissant des changements de diathèse dont certains relèvent de la voix et d'autres non (pour la notion de voix, *cf.* 4.3.5).

La proposition divalente primaire exhibe à première vue un nucléus du syntagme prédicatif entouré de ses deux actants. La monovalente se compose du syntagme prédicatif suivi de l'expression de son unique actant.

- (16) **pi:da naduni wa:pa**
 jaguar attraper chien
 'le jaguar a attrapé le chien'

- (17) **daan wa:pa**
 aller chien
 'le chien est parti'

(La langue a quatre voyelles, notées **a**, **i**, **o**, **u**, phonologiquement brèves vs. longues; **u** est une haute postérieure étirée, [u̠]; **i** et **o** connaissent des réalisations oscillant, respectivement, entre [i, e] et [u, o].) L'ordre des constituants est ergatif, comme on le voit. La morphologie aussi, malgré les apparences. La première syllabe du verbe en (16) est un clitique dont l'hôte grammatical est le nom qui précède et la fonction celle d'un cas. Pour faciliter la lecture des exemples, je noterai dorénavant cet élément selon sa structure grammaticale plutôt que selon sa structure phonologique. (16) est, en conséquence

- (18) **pi:da-na=** **duni** **wa:pa**
 jaguar-CASm= attraper chien

où CasM signifie 'cas marqué' par rapport à l'actant unique de prédicat monovalent, et la notation **-na=** indique que le morphème est lié à gauche grammaticalement et à droite phonologiquement. Je ne l'appelle pas *ergatif* parce qu'il s'associe aussi à des constituants nominaux dans des constructions où la notion d'ergatif n'est pas synchroniquement pertinente (génitif et objet de postposition, voir exemples (23) et (105)). Comme l'on sait, dans une situation comparable l'esquimologie opte pour "cas relatif". Une analyse possible des caractéristiques syntagmatiques de **na**, que j'évoque dans ma première publication sur la langue (1995) et que me suggère Denis Creissels, relève de ce qu'on appelle l'état construit des noms dans les langues sémitiques, identifié dans d'autres (groupes de) langues et parfois sur d'autres classes lexicales que les noms : Carnie (1995 215) en celtique, Creissels (2006 57, 75) en hongrois et turc, Rodrigues (2009) en tupi, caribe et jé, Benedicto (2011) en misumalpa, par exemple (tous ces auteurs ne recourent par à l'idée d'état construit). Mon option — suffixe casuel procliticisé au verbe — repose sur trois observations : 1. ce cas est en rapport phonologique avec le cas allatif **-na**, seul suffixe casuel associé aux adjoints (le plus souvent ils sont introduits par des postpositions); son sens allatif fait de **-na** oblique un probable étymon du cas génitif, et donc par ricochet de l'ergatif (voir ci-dessous), mais un lien synchronique existe peut-être aussi à un certain niveau d'abstraction (la langue n'a qu'un cas, dont les propriétés syntagmatiques sont déterminées par l'environnement syntaxique); 2. deux autres suffixes ont subi un processus de procliticisation identique, le **-nin** nominalisateur-subordonnant (voir ci-dessous), dans les constructions à auxiliaire (Queixalós 2010), et le **-hi** pluriel dans les syntagmes nominaux dominés par un pronom 'groupe, ensemble'; 3. le phénomène d'"attraction par la tête" — *head attraction* — est largement attesté (Haig 2008 226; Pomino 2008; en movima c'est l'article qui, dans le syntagme verbal, s'agglutine au verbe, Haude 2010). Dans la même veine je n'appelle pas *absolutif* le cas non marqué du constituant nominal de droite car à son tour il s'associe à des constituants nominaux dans des constructions où la notion d'absolutif n'est pas pertinente — sujet du verbe dans la proposition alignée accusativement, et sujet de prédicats nominal et adverbial. Toujours en termes d'encodage, les deux autres asymétries entre les actants sont : 1. que le postverbal peut ne pas se réaliser phonologiquement alors que le préverbal doit se réaliser, ce qu'il fait au moyen soit d'un syntagme nominal comme en (16), soit d'un préfixe de personne extrait d'un paradigme

de six formes (trois personnes, deux nombres); 2. que le postverbal peut se réaliser par un pronom libre extrait d'un paradigme également fait de six formes.

- (19) **a₁-duni** **Ø₂**
 3SINGULIER-attraper
 'il₁ l₂'a attrapé'

- (20) **a-duni** **wa** **idi:k**
 3SINGULIER-attraper FUTUR 2SINGULIER
 'il t'attrapera'

Le reste des asymétries est de nature syntaxique. La constituance d'abord, qui conditionne partiellement l'ordre. Rapportés au syntagme qu'institue le verbe, l'actant préverbal, agent, est interne et le postverbal, patient, externe. Donc les éléments de (16) se distribuent comme

- (21) **[[pi:da_{AGENT}-na=]** **duni]** **[wa:pa_{PATIENT}]**
 jaguar-CASM= attraper chien

Avant d'aller plus loin, j'insère deux apparentes digressions dont nous verrons l'utilité plus bas au moment d'envisager un scénario diachronique pour la structure de (21).

- 1) Les séquences **a-duni** et **pi:da-na= duni** de (19) et (21), respectivement, reproduisent à l'identique dans leur forme les syntagmes nominaux dominés par un nom divalent ("inaliénable") accompagné de son complément génitif ("possesseur"), (22)-(23). Le cas marqué est donc unitairement celui du régi d'un nucléus divalent, que ce dernier soit un verbe ou un nom (ou une postposition). On perçoit l'inutilité — la nocivité si l'on pense aux généralisations souhaitables — de l'éparpillement terminologique qui consisterait à faire usage d'"ergatif", "génitif", etc.

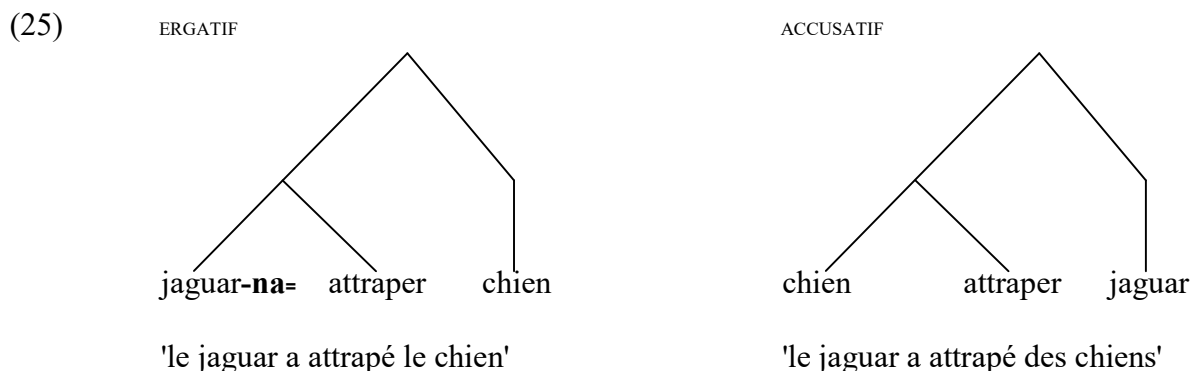
- (22) **a-hiwan**
 3SINGULIER-nièce
 'sa nièce'

- (23) **Owi-na=** **hiwan**
 Owi- CASM= nièce
 'la nièce d'Owi'

- 2) La proposition accusative ne marque explicitement en cas aucun syntagme nominal, mais adopte les mêmes constituance et ordre que la proposition ergative.

- (24) **[[wa:pa]** **duni]** **[pi:da]**
 chien attraper jaguar
 'le jaguar a attrapé des chiens'

Le remarquable parallélisme entre les deux alignements mérite d'être visualisé (il a une incidence sur la façon de voir l'origine de l'ergativité dans cette langue, comme on le verra).



L'expression de l'actant interne, patient cette fois, reste obligatoire, mais inaccessible aux préfixes verbaux personnels. L'actant externe de la construction ergative (patient) et de la construction accusative (agent) a les mêmes aptitudes de réalisation : lexicale, pronominale libre, zéro. L'inconvénient de l'éparpillement terminologique — absolutif, nominatif — est patent ici aussi.

Pour reprendre le fil de la démonstration, j'énumère rapidement, faute de pouvoir tout illustrer et commenter dans le détail, les propriétés qui, outre la constituance, hiérarchisent les actants de la proposition ergative en privilégiant celui qui exprime le patient dans le sens qu'elles l'alignent, en tant qu'actant externe, sur l'actant unique du verbe monovalent.

1. Mouvement : l'actant externe peut avancer en position initiale (26)-(27), l'actant interne ne peut pas sortir du syntagme verbal; un syntagme nominal agent peut toujours apparaître avant et hors le syntagme verbal, mais il n'est plus actant et la position d'actant sera réalisée par le préfixe de personne (28).

(26) **paiko pi:da-na= duni**
 GrandPère jaguar-CASM= attraper
 'le jaguar a attrapé grand-père'

(27) **wa:pa daan**
 chien aller
 'le chien est parti'

(28) **pi:da [[a-duni] [paiko]]**
 jaguar 3SINGULIER-attraper GrandPère
 'jaguar, il a attrapé grand-père'

2. Elision : seul l'actant externe peut être éliminé sans contrecoup formel sur le reste de la construction; un actant interne nominal supprimé du syntagme verbal y laissera un indice pronominal.

- (29) **pi:da-na= duni**
 jaguar-CASM= attraper
 'le jaguar l'a attrapé'
- (30) **daan**
 aller
 'il est parti'
- (31) **a-duni paiko**
 3SINGULIER-attraper GrandPère
 'il a attrapé grand-père'

3. Ostension : seul l'actant externe peut être modifié, (32)-(33), ou pronominalisé, (35)-(36), par une forme démonstrative libre. Cette restriction — à associer peut-être à l'ergativité ubiquiste — rappelle l'observation de Dixon (2010 155, section 3 ci-dessus) à propos des limitations imposées aux démonstratifs situationnels selon les types d'actant auxquels ils peuvent s'associer. (Dans les exemples qui suivent les variations phonologiques d'un même morphème sont dialectales.)

- (32) **yo-hoki ityian oman**
 1SINGULIER-déposer DEMONSTRATIF tronc
 'j'ai déposé ce tronc'
- (33) **daan itiyān wa:pa**
 aller DEMONSTRATIF chien
 'ce chien est parti'
- (34) ***ityiān pi:da-na= duni paiko**
 DEMONSTRATIF jaguar-CASM= attraper GrandPère
 'ce jaguar a attrapé grand-père'
- (35) **Nodia-na= bobo itiyān**
 Nodia-CASM= frapper DEMONSTRATIF
 'Nodia a frappé celui-ci'
- (36) **ki:tan itiyān**
 dormir DEMONSTRATIF
 'celui-ci dormait'
- (37) ***ityiān-na= bobo Nodia**
 DEMONSTRATIF-CASM= frapper Nodia
 'celui-ci a frappé Nodia'

4. Coordination : deux syntagmes nominaux ne peuvent être coordonnés que s'ils se trouvent tous deux en position d'actant externe du même prédicat (séquence paratactique, intonation globalisante).

- (38) **Nodia-na= ohoho-nin Owi Hanani**
 Nodia-CASM= appeler-DURATIF Owi Hanani
 'Nodia appelait Owi et Hanani'

- (39) **daan Nodia Owi**
 aller Nodia Owi
 'Nodia et Owi sont partis'

5. Focalisation : seul l'actant externe, "une fois" avancé en position initiale, est à même de recevoir la particule de focus contrastif.

- (40) **a-obatyawa kana Aro-na= nuhuk kariwa-na= ton**
 3SINGULIER-épouse FOCUS Aro-CASM= donner Blanc-CASM= LOCATIF
 'c'est sa femme qu'Aro a donné au Blanc'

- (41) **Maranmaran-na= tyo kana tona**
 Maranmaran-CASM= fille FOCUS partir
 'c'est la fille de Maranmaran qui est partie'

6. Interrogation : les questions portant sur un constituant nominal (avancement en position initiale et substitution par un pronom interrogatif) ne peuvent concerner que l'actant externe.

- (42) **hanian tu Nodia-na= hoho-nin?**
 qui? INTERROGATION Nodia-CASM= appeler-DURATIF
 'qui Nodia appelait-il?'

- (43) **hanian tu waokdyi-nin?**
 qui? INTERROGATION arriver-DURATIF
 'qui arrivait?'

7. Relativisation : le dialecte kanamari semble être le seul à construire des relatives qui ne soient pas réductibles à des nominalisations; elles ne portent que sur l'actant externe. (Le rapport entre le duratif et le subordonnant est expliqué ci-après.)

- (44) **i-hi:k nyan Nodia-na= dahudyi-nin tukuna**
 1SINGULIER-connaître DEICTIQUE Nodia-CASM= amener-SUBORDONNANT Indien
 'je connais l'Indien que Nodia a amené'

- (45) **i-hi:k nyan waokdyi-nin anyan piya**
 1SINGULIER-connaître DEICTIQUE arriver-SUBORDONNANT DEMONSTRATIF homme
 'je connais cet homme qui est arrivé'

8. Nominalisation : je m'attarderai plus sur cet aspect car nous aurons à y revenir en 4.3.2 et il n'a pas été abordé dans Queixalós (2010).

Je m'intéresse à la nominalisation de participant (nominalisation "orientée"). Les deux dialectes diffèrent. Le katukina utilise deux procédés totalement disjoints pour les participants patient et agent. Pour la nominalisation de patient un suffixe de nominalisation vient s'adjoindre au verbe divalent pourvu de son actant interne.

- (46) **donman-na** **tyo-tikok-nin**
pêcher-CENTRIFUGE 1PLURIEL-connaître-NOMINALISATEUR
'notre connaissance [celui que nous connaissons] est partie à la pêche'

La nominalisation d'agent fait appel à un nominalisateur (à ce stade de l'analyse encore tenu pour) discontinu, **mo-...-hi**.

- (47) **dyara-na=** **mo-wu-hi** **anya**
NonIndien-CASM= NOMINA...-vouloir-...LISATEUR femme
'la femme est amateur de Blancs'

Si l'on en vient à la nominalisation de participant unique, il semble — mais la vérification systématique reste à faire — que le patron qui en résulte soit plutôt du type à intransitivité scindée, car les deux formes se retrouvent sur les verbes monovalents d'une façon qui évoque une bipartition du lexique de ces verbes. Parallèlement à la nominalisation du patient en (46) nous avons (48) avec le verbe 'cuire (monovalent)', et parallèlement à la nominalisation d'agent en (47) nous avons (49) avec le verbe 'aller'.

- (48) **a-hok** **pia-nin**
3SINGULIER-prendre cuire- NOMINALISATEUR
'il a pris le cuit'

- (49) **no-mo-daan-hi-di**
2SINGULIER- NOMINA...-aller-...LISATEUR-CENTRIPETE
'toi qui viens'

Les nominalisations en **mo-...-hi** sont des noms divalents, qui comme tels ont un actant interne obligatoirement réalisé, leur "génitif", soit sous forme de syntagme nominal (47), soit comme préfixe personnel (49). Noter que cet actant est un patient dans la nominalisation d'agent, (47). En (49), c'est parce qu'il n'est plus un verbe monovalent fini que **daan** peut prendre ce même préfixe. (Je donne plus bas — cette section *in fine* — un deuxième critère afférent à la récupération des actants qui confirme la nature nominale, non verbale, de ces syntagmes.) Les nominalisations en **-nin** ont l'air d'être restées plus proches de la construction

verbale : la nominalisation de monovalent ne prend pas de préfixe de personne, tout comme dans la contrepartie finie du verbe.

Le kanamari, l'autre dialecte, dispose d'une forme globale commune pour les nominalisations orientées vers l'agent, le patient et l'unique, qui fait appel au déictique **nyan**, présent aussi sur les relatives mais avec une distribution différente. Seuls les participants patient et unique se nominalisent à partir de la forme primaire du verbe. (Nous en viendrons à l'agent plus bas.)

- (50) **no-wahak** **nyan**
 2SINGULIER-FaireCuire DEICTIQUE
 'la chose cuite par toi'

- (51) **tyuku** **nyan**
 mourir DEICTIQUE
 'le défunt'

Complétons l'énumération des propriétés syntaxiques qui révèlent une hiérarchisation des actants du verbe divalent.

9. Coréférence : il y a une sorte de gradation des contraintes; le contrôle du possessif est indifférent à l'ordre et la dominance ("C-command") dans le domaine du noyau propositionnel (le prédicat et ses actants) : **[[sa₁ femme] aime] [Paul₁]**, **[[Paul₁] aime] [sa₁ femme]**, avec possibilité de référence disjointe **[[sa₂ femme] aime] [Paul₁]**, **[[Paul₁] aime] [sa₂ femme]** (le premier de ces exemples est tenu pour universellement impossible par Baker (1995), qui ne croit pas en l'existence de l'ergativité syntaxique); de la même façon, le 'sa' de (40) peut renvoyer à Aro ou à quelqu'un d'autre; dans le domaine de la proposition (prédicat-actants et adjoints), la préférence statistique pour un pivot absolutif, (52)-(53), est assez nette; il en va de même au niveau inter-propositionnel, aussi bien dans la coordination, (54)-(55), que dans la subordination, (56)-(57).

- (52) **[Dawi₁-na= bobo ityaro₂] [a₂-wa hak naki]**
 Dawi-CASM= frapper femme 3SINGULIER-BienPossédé maison LOCATIF
 'Dawi₁ a frappé la femme₂ dans sa₂ maison'

- (53) **[horon Dawi-na= obatyawa₁] [a₁-wa panira katu]**
 SeBrûler Dawi-CASM= épouse 3SINGULIER-BienPossédé casserole SOCIATIF
 '[la femme de Dawi]₁ s'est brûlée avec sa₁ casserole'

- (54) **[waokdyi Nodia₁] [Yowai₂-na= toman Ø₁ niama]**
 arriver Nodia Yowai-CASM= TirerSur alors
 'Nodia₁ est arrivé et alors Yowai₂ lui₁ a tiré dessus'

- (55) [...] [dyo:ri₁-na= man wa-hi= nuk₂] [dadohan Ø₂ niama]
 termite-CASM= dire femme-PLURIEL= groupe grimper alors
 '[...] dit le termite₁ aux femmes₂, alors celles-ci₂ grimpèrent (à un arbre)'
- (56) [a₁-makaudyaran Ø₂] [dyahian-nin ama Ø₂]
 3SINGULIER-enjamber SeLever-SUBORDONNANT FINALITE
 'il₁ l'₂enjamba pour qu'elle₂ se lève'
- (57) [koramanan₁-na= tohi:k nuk₂] [pok-nin Ø₂ kotyia-na= katu]
 serpent-CASM= regarder groupe copuler-SUBORD loutre-CASM= SOCIATIF
 'le serpent₁ les₂ regarda copuler₂ avec les loutres'

10. Montée : deux verbes, **wu**, 'vouloir' et **bak**, 'être bon', ont la capacité de jouer un rôle d'auxiliaire en donnant à la construction une forme de proposition accusative où l'auxiliaire est le verbe syntaxiquement dominant, et dont l'actant interne consiste en une proposition faite d'un verbe lexical associé à son ou ses actant(s); bien que ces deux verbes ne soient pas typiquement des verbes de montée, ils ont pour effet, en tant qu'auxiliaires, de bloquer l'instantiation sur place de l'actant externe du verbe lexical subordonné, et de forcer son apparition comme actant externe de la proposition matrice, dominée par l'auxiliaire; les conséquences découlant de ce privilège de l'actant externe sont anodines sur un verbe lexical monovalent, (58), mais sur un verbe lexical divalent on observe en (59) que c'est l'actant patient qui monte.

(59) [[**Nodia-na=** **hak-nin=** **wu** **adu**
 Nodia-CASM= flécher-SUBORDONNANT= vouloir moi
 'Nodia veut me flécher']

Un mot encore sur Marantz et la coréférence. Les chaînes coréférentielles comme **le père voit le kangourou et Ø s'enfuit** ne sont en effet pas décisives pour l'identification des contraintes portant sur les phénomènes de coréférence dans la syntaxe. De façon générale sur un fragment de discours donné, la récupération d'un référent par les moyens anaphoriques se fait le plus souvent sur la base de conditions sémantiques et pragmatiques que morphosyntaxiques (Bolinger 1979). Qu'on en juge :

- (60) a. **Un homme qui était à la chasse à l'affût aperçoit un cortège d'individus masqués cheminant en enfilade.**
- b. **Il₁ interroge le premier₂, qui l'informe qu'ils se rendent à la célébration d'un rituel, et il₂ lui₁ propose de les accompagner,**
- c. **ce à quoi se refuse le chasseur₁, mais avant de repartir, il₂ lui₁ enseigne les techniques de fabrication et d'ornementation des masques.**

(60)b. nous intéresse au premier chef, a. et c. figurant ici à titre de contexte. Noter que l'origine écrite de cette citation — dont j'omets la source par discrétion — renforce d'autant sa valeur illustrative. Comparons à l'exemple suivant, où les règles *syntactiques* de coréférence sont cette fois en cause :

- (61) **afin d'accéder₁ encore plus facilement à tous ces services, je₂ suis heureuse de vous₁ remettre dans ce courrier votre carte client**

Remarquer que nous ne sommes pas, dans la proposition matrice, en présence d'un verbe de manipulation (**je₁ suis heureuse de vous₂ inviter₁ à...**). Ainsi, les conditions sémantiques et pragmatiques prennent le pas sur les contraintes syntaxiques en (61). Sur quoi prennent-elles le pas dans **Il₁ interroge le premier₂ [...] et il₂ lui₁ propose** de (60)b.? On peut invoquer, pour les écarter d'un revers de main, les "tendances discursives". Celles-ci — quel que soit le sens qu'on voudra mettre sous l'expression — n'en restent pas moins suffisamment prégnantes pour que tout francophone se trouve fortement induit à donner **Il₁ interroge le premier₂ [...] et il₁ lui₂ propose** comme première interprétation d'une telle séquence. Si bien qu'un discours bâti plutôt régulièrement sur le modèle de (60)b. — ce n'est pas le cas bien sûr de celui dont ces extraits sont tirés — devra être tenu pour symptomatique d'une syntaxe différente de celle du français dans le domaine de la coréférence. Et la typologie *syntactique* aura raison d'en tenir compte.

Pour en revenir au katukina-kanamari, une partie des propriétés 1-10 a été testée sur l'actant externe agent de la construction accusative, avec des résultats positifs. Si nous nous penchons maintenant sur l'actant interne des deux constructions, ergative et accusative, ces propriétés s'énoncent pour lui négativement. Les restrictions sont toutefois moins fortes pour l'actant

interne patient de la construction accusative (avec un certain degré de variabilité entre dialectes) parce que lui ne vient pas — j'anticipe un peu sur ma lecture de la diachronie — d'un génitif dans un syntagme nominal mais d'un objet dans un vrai syntagme verbal (voir ci-dessous 4.3.3).

Sur la proposition ergative, un changement de voix permet à l'actant interne agent de s'en prévaloir. La voix antipassive se construit au moyen de quatre dispositifs formels concomitants : le syntagme verbal est dépourvu d'actant interne; une marque **wa-** invariable préempte la position du préfixe verbal personnel, qui indique l'agent; le participant agent trouve sa place dans l'actant externe; le participant patient n'est plus exprimé par un actant, il apparaît comme adjoit postpositionnel, (62), comme adjoit peut-être re-thématisé, sans marque, (63), ou reste sans réalisation d'aucune sorte, (64).

- (62) **wa-wu** **dyara tukuna anya-na=** **katu**
 ANTIPASSIF-vouloir Blanc Indien femme-CASM= SOCIATIF
 'les Blancs aiment bien les femmes indiennes'

- (63) **Manpi** **wa-pu** **bamak**
 Manpi ANTIPASSIF-manger Poisson*Sp.*
 'Manpi a mangé du poisson *sp.*' (dos Anjos 2011 351)

- (64) **wa-ho:dak** **Yakoari**
 ANTIPASSIF-collecter Yakoari
 'Yakoari a fait la cuillette' (dos Anjos 2011 349)

Cette construction est pragmatiquement marquée. Sa fréquence s'avère être, sur la base de sondages textuels, dix fois moindre que celle de la construction ergative. La voix dans cette langue répond à une motivation formelle : permettre à l'actant placé bas sur la hiérarchie syntaxique d'accéder aux propriétés de constituance, comportement et contrôle réservées dans les propositions primaires, de base, à l'actant placé haut. Bien sûr, cette formulation vaut, sur un plan plus général, pour le passif comme pour l'antipassif puisqu'elle ne mentionne pas les rôles sémantiques, ce qui en toute logique conduit Marantz à appeler "passif" à la fois le passif d'une syntaxe accusative et l'antipassif d'une syntaxe ergative. J'illustre maintenant la manière dont le participant agent en vient à occuper la position syntaxique associée à chacune des propriétés 1-10.

1. Mouvement : repris de (63)

- (65) **Manpi** **wa-pu** **bamak**
 Manpi ANTIPASSIF-manger Poisson*Sp.*
 'Manpi a mangé du poisson *sp.*' (dos Anjos 2011 351)

2. Elision :

- (66) **i₁-toman** **anyan₂** **tya** **bo** **wa-bi:wik-nin** **Ø₂** **kotuda**
1SING-TirerSur DEM FUTUR EXCL ANTIPASSIF-fumer-SUBORD ANouveau
'je₁ tirerai sur ce type₂ s'il₂ fume à nouveau'

3. Ostension :

par modification

- (67) **itiyan** **kawahiri** **kana** **wa-duni** **tyon**
DEMONSTRATIF chat FOCUS ANTIPASSIF-attraper rat
'c'est ce chat qui a attrapé le rat'

par pronominalisation

- (68) **itiyan** **wa-ohoho**
DEMONSTRATIF ANTIPASSIF-appeler
'celui-ci a appelé'

4. Coordination :

- (69) **Nodia** **Hanani** **wa-ohoho-nin** **Owi**
Nodia Hanani ANTIPASSIF-appeler-DURATIF Owi
'Nodia et Hanani appelaient Owi'

5. Focalisation : cf. (67)

6. Interrogation :

- (70) **hanian** **tan** **wa-dyuman** **tahi** **yu?**
qui? ici ANTIPASSIF-verser eau INTERROGATION
'qui a renversé de l'eau ici ?'

7. Relativisation :

- (71) **i-hi:k** **nyan** **piya** **wa-dahudyi-nin** **Hiowai**
1SING-connaître DEICTIQUE homme ANTIPASSIF-amener-DEPENDANCE Hiowai
'je connais l'homme qui a amené Hiowai'

8. Nominalisation (dialecte kanamari) :

- (72) **wa-wahak** **nyan**
ANTIPASSIF-FaireCuire DEICTIQUE
'le cuisinier'

9. Coréférence, repris de (66) :

- (73) **i₁-toman** **anyan₂** **tya** **bo** **wa-bi:wik-nin** **Ø₂** **kotuda**
 1SING-TirerSur DEM FUTUR EXCL ANTIPASSIF-fumer-SUBORD ANouveau
 'je₁ tirerai sur ce type₂ s'il₂ fume à nouveau'

10. Montée (pour *montée*, cf. ci-dessus *circa* (59)) :

- (74) **[[wa-pu-nin=]** **wu** **tu]** **adu**
 ANTIPASSIF-manger-SUBORDONNANT= vouloir NEGATION moi
 'je ne veux pas manger'

(A comparer à la montée à partir d'une proposition à verbe monovalent, (58).)

En somme, la diathèse des verbes divalents est orientée vers le patient. Remarquons en passant combien le recours à la morphologie est trompeur dans l'établissement des relations grammaticales. L'existence de morphologie verbale référant aux participants est souvent vue comme décisive (cf. le très consensuel "accord du verbe avec le sujet", par exemple Lazard 1997b). En katukina-kanamari, le prédicat divalent est orienté vers l'actant patient sujet mais sa morphologie réfère à l'actant agent objet. J'ajoute, à l'endroit de celui qui tendrait à voir dans les langues ergatives l'exception confirmant la règle, que le gilbertais (Comrie 1985 245) et le palikur (Launey 2001-2002) ne sont pas ergatives et l'objet y est le seul actant morphologiquement présent sur le verbe. Ces trois langues, chacune dans son type, contredisent la généralisation selon laquelle dans une langue donnée le cas marqué (accusatif, ergatif) ne peut pas être le seul cas qui "contrôle l'accord" verbal (Anderson 1985 195). Le recours à l'antipassif est une claire indication du fait que les relatives et les nominalisations sont bien intégrées à l'architecture ergative de la langue et n'y relèvent pas de l'ergativité ubiquiste.

Contrairement à Baker (1988 427), je ne fais pas des opérations syntaxiques manipulant la diathèse (mais différentes de la voix) — incorporation nominale, réfléchi, réciproque, causatives, applicatives — des indications sur l'alignement syntaxique de base. Pour cet auteur, la non-attestation empirique de claires incorporations de l'expression de l'agent montrent que la syntaxe ergative n'existe pas. Je défends l'idée (Queixalós 2013) que la seule façon de rendre compte unitairement de ces opérations en katukina-kanamari, ergatif, et en sikuni, accusatif, consiste à les faire dépendre du niveau des rôles sémantiques (comme en dépend, dans une autre région de la grammaire, l'alignement des formes impératives, Comrie 1981 111) et pas d'un des niveaux formels.

La première tâche qui se présente maintenant revient, précisément, à établir ce que sont les niveaux formels de structure en katukina-kanamari. Concernant le premier niveau, celui des cas, il est clair que les expressions envisageables en termes de cas marqué vs. non marqué englobent chacune plus d'un rôle sémantique : le marqué contient un agent et un expérient de verbe divalent, un possesseur de nom, un patient dans la nominalisation en **mo-...-hi**, et une

variété de rôles dans le syntagme postpositionnel; le non-marqué contient un patient de verbe divalent, et une variété de rôles associés aux prédicats monovalents (verbal et nominal), dont un agent de verbe à l'antipassif. Soit dit en passant, actant interne / externe n'est pas une autre façon de parler de marqué / non marqué : le patient dans la proposition accusative est un actant interne mais reste dépourvu de marque explicite. Le deuxième niveau, celui des relations grammaticales, existe également. L'actant marqué, interne, du syntagme verbal ergatif détient des propriétés syntaxiques différentes de celles de l'actant marqué, interne, du syntagme nominal : le premier est sensible au changement de voix, le second non; le premier est proscrit de l'ostension, la coordination et l'interrogation (propriétés 3, 4, 6 respectivement), le second non. Et tous deux diffèrent de l'actant marqué, interne, du syntagme postpositionnel, lequel connaît le marquage différentiel (sur une échelle de saillance sémantique).

De la deuxième tâche — élucider la hiérarchisation des relations grammaticales — je crois avoir fourni de clairs et robustes résultats, les propriétés 1-10, qui posent l'existence d'un sujet et d'un objet, et convergent vers :

(75) *la diathèse lexicale des verbes divalents assigne l'actant externe / non marqué / patient au sujet, et l'actant interne / marqué / agent à l'objet*

Marantz, aux yeux de qui l'accusativité et l'ergativité sont un seul et même être formel, réductibles à une seule et même terminologie, a raison. A ceci près que la projection, disposée en chiasme, des rôles sémantiques sur les entités formelles a des effets dont aucune approche strictement formelle et strictement synchronique ne peut mesurer la portée. Je m'aventurerai, pour y voir plus clair, sur les chemins de la spéculation, en espérant pouvoir poser les jalons de deux hypothèses qui, si la vérification empirique venait à les valider, contribueraient à nous faire franchir un nouveau et considérable pas vers la rationalisation de l'ergativité.

4.3 L'ERGATIVITE SYNTAXIQUE EN DIACHRONIE

La structure doit répondre aux besoins communicatifs des locuteurs. Réduisons ces besoins à deux sortes de niveaux fonctionnels, le sémantique et le pragmatique. Il serait surprenant que, dans un système sémiologique, le contenu ne détermine en aucune façon la forme. La notion d'iconicité en linguistique est sans doute la plus immédiate illustration des ponts qui joignent les deux champs. Tout aussi plausible est la présomption que la structure renferme des propriétés dont l'existence résulte, et ne résulte que, d'impératifs liés à la nature formelle de la structure (pensons à un système phonologique). Peu m'en chaut ici de renvoyer les fonctionnalismes et les formalismes dos-à-dos, mon propos est seulement d'introduire un ordre de considérations qui portera sur 1. la mise à profit par les locuteurs de certaines options disponibles dans la grammaire pour traduire leurs visées pragmatiques, 2. le figement de ces options en structures obligatoires, 3. les pressions que la sémantique — plus globalement la cognition — exerce sur ces structures, 4. les conséquences de ces pressions sur la forme de la grammaire. Le tout inscrit sur le temps de la diachronie.

4.3.1 RELEGATION DE L'AGENT

Examinons maintenant la façon dont nous pouvons supposer qu'une grammaire ergative homogène surgit.

Les situations de communication sont nombreuses et diverses où le locuteur a besoin d'éclipser un participant requis par la diathèse. Les langues répondent à ce besoin par une panoplie de moyens riche mais en même temps, et c'est mon intuition, déséquilibrée dans les constructions principalement transitives en faveur — au détriment, plutôt — de l'agent, ainsi qu'en donne une idée la diversité de l'échantillon qui suit, à coup sûr non exhaustif (pour un florilège de procédés, *cf.* Lyngfelt & Solstad 2006). Les procédés consistent en 1. rétrograder l'expression de l'agent à un rang inférieur dans la hiérarchie grammaticale; 2. évincer totalement son expression; 3. estomper son identité; 4. amoindrir son agentivité; 5. enfin, et sans toucher au statut de l'agent au regard de ce qui précède, modaliser la réalité de son association avec la manière d'exister dénotée par le verbe.

1) Rétrograder

- La nominalisation change l'expression de l'agent en génitif : xavante (Estevam 2011 233); dans cette langue, le verbe transitif à agent de deuxième personne en version honorifique se présente obligatoirement comme (impersonnalisé ou comme) un prédicat dominé par un déverbal d'action ou de patient, où la deuxième personne agent apparaît comme un "possesseur" (existentiel : **il y a [ta cuisson du poisson]**; inclusif : le **poisson [(est) ton cuit]**); l'effet "honorifique" (terme de l'auteur) vient bien d'une prise de distance, comme fait en d'autres langues la pluralisation (**vous**) ou le passage à la troisième personne (**usted**). A la lumière de ce même mécanisme Mahieu (2009, voir 4.3.5) jette un regard neuf sur l'alternance subjectif / objectif dans la conjugaison finno-ougrienne.
- L'expression nominale de l'agent est relocalisée tactiquement dans une position moins centrale, comme en tsez (Comrie 2008b) ou en dinka (Andersen 1991). Concernant cette dernière langue les informations que fournit l'auteur suggèrent plus qu'un simple changement d'ordre à partir de actant-agent préverbal / actant-patient postverbal, et autre chose qu'une disjonction entre sujet et "topique" à la Schachter. C'est une différence de constituance que traduisent les ordres [actant-patient préverbal] / [actant-agent postverbal] : dans les deux cas l'actant préverbal est externe, et l'actant postverbal interne, au syntagme verbal — [actant] [verbe [actant]]. En somme, l'actant agent interne est un objet et donc l'ordre dérivé une voix inverse (pour la notion d'inverse fondé sur la tactique des constituants, *cf.* Givón 1994).
- Le passif sert à faire passer l'expression de l'agent d'actant à adjoint.

- La voix inverse fait de l'expression de l'agent un complément plus bas dans la hiérarchie des relations grammaticales, objet ou adjoint selon l'idée que l'on se fait de la valence du verbe à la forme inverse.

2) Evincer

· Le plus souvent dans l'usage, le passif sert à omettre l'expression de l'agent (les comptages de Givón 1979 58 sur l'anglais, Queixalós 2000 178 sur le sikuaní, et ceux rapportés par Shibatani 1985 sur le japonais et l'anglais, convergent sur environ 80% de passifs sans agent dans les textes); l'arabe connaît deux passifs; le "passif de l'inconnu" (occultatif, Brahim 1996)⁶ proscrit totalement l'expression de l'agent.

- La nominalisation peut aussi omettre l'expression de l'agent : **le bombardement de Homs; y a de la mise en bouteilles au château.**
- Le verbe qui indexe l'agent et le patient (analytiquement ou syncrétiquement) perd l'explicitation de l'agent (ce qui est différent de la *présence* d'une marque zéro). Pour une première personne agissant sur une deuxième personne en quechua (Queixalós & García 2003) et shawí (Barraza 2005 163) :

(76) **aw-*ra*-w-*ø***
frapper-INDICATIF-1AGENT-3PATIENT
'je l'ai frappé'

(77) **aw-*ra*-n-ku**
frapper-INDICATIF-2AGENT-1PATIENT
'tu m'as frappé'

(78) **aw-*ra*-in-nkin**
frapper-INDICATIF-3AGENT-2PATIENT
'il t'a frappé'

(79) **aw-*ra*-nkin**
frapper-INDICATIF-2PATIENT
'je t'ai frappé'

Pour toute personne intralocutive agissant sur l'autre personne intralocutive dans la variété tunumiisut de l'inuit (Menecier & Robbe 1994).

- Aussi économe de moyens est la simple omission du syntagme nominal agent en akhvakh (Creissels, à paraître a) :

⁶ Je remercie Samia Naïm pour cette référence.

(80) **was&o-de** **ifc★'o** **aΞ-e** **godi**
garçon-ERGATIF porte ouvrir-CONVERBE NEUTRE SINGULIER COPULE NEUTRE SINGULIER
'le garçon ouvrit la porte'

(81) **ifc★'o** **aΞ-e** **godi**
porte ouvrir- CONVERBE NEUTRE SINGULIER COPULE NEUTRE SINGULIER
'je-nous / tu-vous / il-elle / ils-elles ouvr(...) la porte'
'la porte fut ouverte'
'la porte s'ouvrit'

(Bien sûr, les traductions de (81) nous incitent à distinguer les trois situations possibles qui, eu égard à la forme, peuvent se trouver attestées de façon mutuellement indépendante d'une langue à l'autre : a) l'agent est estompé référentiellement mais conserve une place syntaxique, non réalisée (un *pro*); b) l'architecture de la proposition est différente, et nous avons affaire à un "passif" sans morphologie verbale et sans complément d'agent (inaccusativisation); c) le verbe 'ouvrir' est labile-P, c'est-à-dire que la construction est primaire et dans la contrepartie intransitive le patient est le participant conservé.)

- Le paradigme personnel d'agent se voit supplanté par celui de patient dans le verbe tupi-guarani lorsqu'une personne de rang inférieur agit sur une personne de rang supérieur (1>2>3 ou 2>1>3).
- Une marque d'inverse fait qu'en huambisa l'indice de patient substitue l'indice d'agent lorsque sont confrontées une première personne agissant sur une deuxième personne (Mashingash 2012).
- Un affixe spécial, *hors personne*, proscrit l'expression de l'agent (langues athapasques, Mithun 2003; pomo central, Mithun 2006; je reviendrai là-dessus en 4.3.5).
- De même que le médiopassif en coréen (Kwak 1994) et dans les langues romanes. Mais pas dans les langues slaves. Au demeurant, cela semble bouger en espagnol (en raison peut-être de la perte de vitesse du passif canonique) :

(82) **El castillo se mandó edificar por el arzobispo García Fernández de Heredia.**

- De même que le passif impersonnel en français : **il a été pris des mesures** et en otomi (Palancar 2008). Mais pas en gallois (Comrie 2008b).

3) Estomper

- Un élément du paradigme d'indices personnels se prête à la déréférentialisation / indéfinition : troisième personne du singulier en estonien et finnois (Kaiser & Vihman 2006); troisième personne du singulier masculin en amharique (Creissels à paraître b);

troisième personne du pluriel dans plusieurs langues romanes et slaves, en lakota (Van Valin 1985), kimbundu (Givón 1981), katukina-kanamari (on peut prendre l'exemple (19) en y insérant le préfixe verbal **ma-**); première personne inclusive en ainou (Shibatani 1985), shawi (Barraza 2005 208), sikuni (Queixalós 1998), tupinamba (Rodrigues 1990).

- Un affixe spécial *dans le paradigme de personne* indique un agent indéfini / non référentiel en oneida et en taba (Keenan & Dryer 2007).
- Un affixe spécial, *hors personne*, déréférentialise l'agent en purepecha (Chamoreau 2007) et, d'après Haspelmath & Müller-Bradey (2004), en gothique et swahili.
- Un pronom libre accomplit la même tâche, en mettant à contribution un neutre, **ça vote dans l'Arizona et le Michigan aujourd'hui**, ou des formes originellement non pronominales, français **on** et allemand **man**, à partir de 'homme', anglais **one** à partir du numéral, espagnol **uno** issu de la collision entre le médiéval **omne**, 'homme', et le numéral.
- Dans la même veine mais côté lexique, les chants associés aux danses des masques karaja, véritables chroniques à visée critique de l'actualité sociale, font appel aux formes nominales supplétives pour contourner l'identification directe des individus dont sont évoqués les faits et gestes (Eduardo Ribeiro, comm. pers.).

4) Amoindrir

- Le marquage différentiel peut être mis à profit pour diminuer l'agentivité du participant, comme le futunien et le français le font en substituant le cas génitif 1. à l'ergatif dans la forme primaire de la proposition pour le premier (Moyse-Faurie 2000) (à rapprocher de 4.1 ci-dessus); 2. au perlatif dans le passif pour le second (**Paul fut frappé de stupeur**); le hindi, lui, remplace le cas ergatif **-ne** par une post-position polysémique **-se**, ablatif, instrument, comitatif, cause non animée (Montaut 1996); quant au finnois, il passe du nominatif au partitif (Sands & Campbell 2001). Les locuteurs bunuba (Australie) emboîtent le pas à ceux du futunien et du hindi en enlevant la marque d'ergatif à l'expression d'un agent agissant sur un patient moins affecté ou indéfini (Rumsey 2010). En nêlêmwa le même sous-marquage de l'actant agent s'obtient, lorsque ce dernier est confronté à un patient générique, au moyen de l'antipassif (Bril 1994). À noter que l'actant agent n'est pas promu *syntactiquement* dans l'antipassif : à ce niveau de structure la langue est accusative (voir ci-dessous).
- Le sous-marquage est bien un type particulier du marquage différentiel. Côté patient, les noms indéfinis objet en grec cappadocien prennent le nominatif en lieu et place de l'accusatif, et en grec pontique ils se passent de marque de cas (Drettas 1994); les noms

neutres portent en position d'objet le même cas qu'en position de sujet en russe et latin; en pomo central, à alignement nominatif-absolutif, l'actant patient animé non humain (souvent) ou non animé (toujours), prend par défaut la forme du nominatif ("agent", dans les termes de Mithun 2008).

- En ewondo, l'accord verbal en classe passe, pour un agent peu volitionnel, d'humain à non animé (Lazard 1994 186).

5) Modaliser

Un prédicat institué par un verbe de localisation permet, sur la relation entre un agent et une manière d'exister, toutes les modalisations qu'un verbe est capable de recevoir.

(83) Eric Newman serait à l'origine d'un sordide assassinat

Bien que certaines de ces ressources ne soient pas exclusives de l'agent de transitif, la claire convergence vers ce participant est indicatrice d'une motivation universelle et indépendante de l'alignement prédominant dans la langue. Par exemple, on l'aura remarqué, dans la liste de procédés ci-dessus sont mentionnés le katukina-kanamari, le futunien et le xavante, tous trois ergatifs à des degrés divers. Par ailleurs, beaucoup de langues connaissant le passif impersonnel montrent que cette tournure, où le participant relégué est impossible à instancier, ne concerne que les verbes intransitifs dont le participant unique est un agent (Comrie 1977). Que l'agent concentre davantage sur lui les techniques de relégation serait un effet naturel de sa proéminence thématique, elle-même conséquence de la saillance intrinsèque des entités aptes à assumer ce rôle dans la participation (*cf.* Givón 1983, Cooreman 1988, et Haig 2012 en section 3).

La pratique samoane des sessions publiques de tribunaux traditionnels ou *fono* (Duranti 1994) illustre la relégation de l'agent par marquage différentiel telle qu'elle peut s'inscrire dans un contexte d'usage. Il s'agit d'un tribunal public devant statuer, à l'issue du débat, sur la responsabilité du prévenu au regard d'un acte répréhensible. Pour le dire de façon caricaturale, la présomption d'innocence se matérialise grammaticalement par la proscription de l'ergatif, cas distinctif de l'actant agent, pour toute expression référant au prévenu. A noter que le rendu d'un degré d'agentivité intermédiaire est possible moyennant le recours au cas génitif. Ailleurs, la manipulation du cas en hindi se donne à voir au sein des tribunaux en séance. Un exemple rapporté par Montaut (1996) confronte une accusation retraçant les événements incriminés en marquant l'agent par l'ergatif, et l'accusée se mettant en scène avec l'ablatif.

Je veux maintenant défendre une idée que l'on pourrait rendre très simplement par *de la politique à la grammaire*, en prenant à rebours le titre du livre de Duranti sur Samoa. Un des ressorts de la diachronie syntaxique est qu'une construction primaire finit par être supplantée

par une construction qui un temps a cohabité avec elle en tant que secondaire, dérivée, soit au titre de forme syntaxiquement conditionnée, soit au titre de variante libre pragmatiquement marquée. Un cas du premier type d'évolution est la proposition subordonnée nominalisée propageant sa forme à l'indépendante (sherpa, Givón 1980; famille caribe, Gildea 1998; famille jê, Castro Alves 2008). Le deuxième type de changement diachronique — une façon de parler marquée pragmatiquement se fige en forme obligatoire — à l'instar d'évolutions telles que le dénommé cycle de Jespersen pour la négation ([négation + verbe] > [négation + verbe + (négation)] > [négation + verbe + négation] > [(négation +) verbe + négation] > [verbe + négation]). Un bel exemple — directement pertinent à l'idée que la culture informe la grammaire — est ce que j'appelle la *grammaticalisation des bonnes manières*, dont nous avons eu un aperçu en xavante avec la construction nominalisée de deuxième personne, et qu'illustrent abondamment Brown & Levinson (1987, par exemple 191 et 274). Un autre exemple met en jeu la relégation de l'agent par inaccusativisation. Il concerne l'évolution que suit, sous nos yeux, l'anglais d'une contrée à l'ouest des Appalaches nommée Ozark (Foster 1979). L'intransitivisation sans marque du verbe est obligatoire pour tout actant agent de verbe transitif qui ne soit pas conforme au prototype de l'agent. Le piètre agent peut faire surface dans la zone des adjoints. Ainsi l'on ne dit pas **the rock slide sank the canoe** mais **the canoe sunk from the rockslide**. La première construction n'est possible que si le locuteur veut personnaliser le rocher (un enfant à qui la grille d'entrée a accroché la veste rapporte l'événement sous la forme active à sa mère, dont il s'attire : "voilà une grille bien malveillante, blottie là à guetter ton passage et qui en profite pour te sauter dessus, etc."). Les locuteurs d'une langue connue pour avoir poussé très loin la démotivation sémantique du sujet (*cf. this bed sleeps three persons*) resémantisent cette fonction sous la pression de valeurs comme la volonté, la responsabilité, etc., en la tirant du côté du kiowa (pas de sujet de verbe transitif qui ne soit un initiateur volitionnel; Naess 2007 36). Au fond, les gens d'Ozark, en "purgeant" la sémantique du sujet de transitif, ne font que pousser plus loin ce que la société qui les englobe préconise jusque dans les écoles et les manuels. Qu'on en accepte pour preuve : "The active voice is direct [...] vigorous, clear, and concise. The reader knows who is responsible for the action. [...] The passive voice is indirect [...] and can be weak, awkward, and wordy. [...] These types of passive-voice sentences are a form of hedging." (s.a., Internet).

Prétendre que la culture contribue à modeler la langue semble relever du truisme. Il n'en reste pas moins que la résistance à l'idée que cette contribution puisse dépasser le domaine du lexique croît souvent, bien sûr, en proportion directe du penchant théoricien-formaliste des linguistes (mais *cf.*, dans un cadre typologique, Trask 1979 parlant de "vague extralinguistic factors"). A mon sens, que la relégation de l'agent soit aussi massivement, nécessairement, présente que je le suppose dans les plus divers actes de communication advenant dans les plus diverses situations au sein des plus diverses sociétés humaines, ne peut manquer d'avoir des conséquences sur l'émergence de certaines façons de parler potentiellement présentes dans le système grammatical en vigueur, puis sur la sélection de ces façons de parler comme options privilégiées. Dans les mots de Montaut (1996 181-182) : "Le hindi en effet comme la plupart des langues indiennes a une préférence pour l'euphémisation de l'agent, et plus généralement

de l'actant principal." et "la périphérisation de l'agent reflète aussi une réticence sociale à centrer l'énoncé sur un agent nettement caractérisé". L'expression géographique "langues indiennes" montre bien que c'est une affaire de style de vie sociale et non de système grammatical. Il peut s'en suivre, au plan de la diachronie, le figement de ces façons de parler en formes non marquées de rapporter un contenu propositionnel. La fonction crée une part de la structure. Situons en imagination Ozark sur une île perdue, dans une vallée profonde, ou bien aux sources d'un fleuve tropical. Il n'est pas difficile d'envisager la survenance d'une génération d'Ozarkais où un enfant qui énoncera l'incident de la grille avec **grille** comme sujet de verbe transitif aura droit non pas à l'ironie de sa maman mais à une véritable rectification pour agrammaticalité. En somme, un état comparable à de l'"ergativité scindée" — marquage différentiel dans mes termes — sur la base d'une des échelles de saillance sémantique. Nous avons affaire ici à la grammaticalisation de la relégation d'un agent non prototypique.

Samoa est un cas de relégation d'agent prototypique. La grammaticalisation consisterait en ce que la rhétorique des procès populaires devienne la façon "politiquement correcte" de s'exprimer dans la vie quotidienne, tant il est vrai que pour certaines sociétés, "la responsabilité [...] est davantage conçue comme une accusation" (Monod Becquelin & Becquey à paraître). Dans les termes, quasi identiques, de Givón (1980 59; je traduis) : "il se peut que quelque espèce d'attitude culturelle stigmatisant la mise au premier plan de l'agent (et par conséquent de la responsabilité et de la culpabilité) soit véritablement le terreau sur lequel se développent de façon endémique les cycles ergatifs répétés dans le Pacifique et l'aire linguistique du sud-est asiatique". La notion de "cycle" s'explique par la façon dont la relégation de l'agent affecte l'évolution de la langue quel que soit le type d'alignement dans lequel s'inscrivent ses structures de base. Pour l'état ergatif, Moyse-Faurie (2003) rapporte (je traduis) : "Les constructions ergatives donnent du relief à l'agent, ce qui constitue un comportement social peu prisé au sein des sociétés polynésiennes. Soit le marquage ergatif de l'agent insiste sur la responsabilité, et donc la culpabilité de l'agent, soit il est senti par l'auditeur comme l'étalage d'un orgueil excessif".

Supposons qu'une telle évolution soit plausible. Dans une conjoncture comme celle de Samoa cela signifie un écoulement de la classe des verbes transitifs vers une classe d'inaccusatifs. Le processus arrivant à son terme aura engendré une langue tout-intransitive.

4.3.2 LE TOUT-INTRANSITIF

Le trumaï pourrait être une telle langue. La responsabilité des considérations qui suivent m'incombe exclusivement. J'en prends le risque. Les spécialistes de la langue ont de sa grammaire une tout autre (Monod-Becquelin 1976; Guirardello 1999; Monod Becquelin & Becquey 2012). La classe des verbes ne comprend que des intransitifs primaires, partagée entre ce que j'appellerai pour commencer agentifs et patientifs. La diathèse de ces verbes contient l'idée d'une manière d'exister associée à un participant nucléaire unique exprimé par un actant sans marque de cas. Bien entendu et comme ailleurs, la manière d'exister de ce

participant est au centre d'une constellation sémantique de participants et circonstances (la limite entre les deux est floue) plus périphériques. Mais pour plusieurs de ces verbes intransitifs, certain(e)s participants / circonstances viendront à l'esprit des interlocuteurs plus naturellement que d'autres. Cela n'en est pas moins une question de représentation du monde, et le fait qu'outre le marchandeur, **marchander** évoque assez facilement l'objet convoité et le partenaire commercial ne justifie pas l'idée d'une valence triadique ni au niveau sémantique ni, surtout, au niveau formel. Pour le reste, l'expression de ces périphériques est toujours à disposition du locuteur *dans la zone des adjoints*. En français **lutter** est un de ces verbes, relevant de la sous-classe des agentifs : son sujet est un actant unique à rôle d'agent; la sémantique du verbe implique un opposant qui apparaîtra, si nécessaire, comme adjoint dans une expression marquée obliquement par **contre**. En français toujours, **sursauter** en est un deuxième, de l'autre sous-classe : son sujet est un actant unique à rôle de patient; la sémantique du verbe implique une cause qui apparaîtra en cas de besoin dans une expression marquée obliquement par **devant** / **à cause de** située dans la zone des adjoints. Il est crucial ici d'admettre que de telles diathèses primaires puissent exister (et qu'elles soient le cas échéant dans un rapport non biunivoque avec les corrélats sémantiques : un verbe non physique comme **voir**-intransitif vient se mouler dans la diathèse_{LUTTER}; un verbe de transformation comme **cuire**-intransitif fait de même dans la diathèse_{SURSAUTER}). Pour être plus précis maintenant, je parlerai de verbes inergatifs-à-affecté-externe pour ceux à diathèse_{LUTTER}, et de verbes inaccusatifs-à-cause-externe — inaccusatifs-CE — pour ceux à diathèse_{SURSAUTER}. A la classe *lexicale* des inaccusatifs-CE colle comme un gant le sémantisme que Comrie (1985) attribue au passif (pour le distinguer de l'anticausatif) : l'existence d'une entité générant la manière d'exister décrite est vue comme nécessaire, indépendamment du fait que cette entité soit ou non exprimée (plutôt que "nécessaire" je dirais "très disponible"). T. Payne (2006 250) appelle ces verbes des passifs lexicaux (et les distingue de l'anticausatif par l'absence de morphologie récessive). Le complémentaire des inaccusatifs-CE dans la classe des inaccusatifs serait constitué des verbes à actant unique patient mais dépourvus, en eux-mêmes, de cause externe, comme **vieillir** (plus, peut-être, des verbes moins clairement patientifs mais aux propriétés formelles d'inaccusatif, comme le français **partir**). Les avis diffèrent, au sein de la grammaire générative, sur la possibilité que tous les inaccusatifs renferment l'idée de cause externe (Kalluli 2006). Dans une perspective fonctionnaliste Saksena (1980) identifie une classe d'intransitifs à "agent affecté". En trumaï, l'adjoint à rôle de patient des verbes inergatifs à affecté externe s'introduit par un suffixe appelé "datif" par Guirardello (1999) et "accusatif / datif" par Monod Becquelin & Becquey (2012). Et l'adjoint à rôle d'agent des verbes inaccusatifs-CE reçoit un suffixe "ergatif" sur la dénomination duquel les auteurs s'accordent, ainsi que sur la divalence des deux classes de verbes. Dit de façon plus compacte : 1. mes inergatifs à affecté externe sont pour Monod Becquelin & Becquey (2012) des transitifs à nominatif-accusatif ou nominatif-datif, et pour Guirardello (1999) des divalents intransitifs à nominatif-datif, et 2. mes inaccusatifs-CE sont pour tous des transitifs à ergatif-absolutif. Voici maintenant deux verbes trumaï qui pourraient être représentatifs de mes deux sous-classes d'intransitifs, inergatifs à affecté externe vs. inaccusatifs-CE. Le format des exemples, extraits de Monod-Becquelin 1976, suggère clairement l'existence de la classe

des inaccusatifs-CE. Monod-Becquelin & Becquey (2012) attribuent à ces classes, **make** et **mapa** — transitives selon eux —, une orientation vers l'agent / le patient respectivement.

(84) **kuati make**
coati mordre
'le coati mord'

(85) **kuati make kodešyš-atl**
coati mordre serpent-BENEFICIAIRE
'le coati mord le serpent'

(86) **atlat mapa**
marmite EtreCassé
'la marmite est cassée'

(87) **tsu-u-k atlat mapa**
3RELATIONNEL-père-AGENT marmite EtreCassé
'son père a cassé la marmite'

L'absence de critères formels décisifs pour établir le statut actanciel de ce que j'ai appelé le participant périphérique est tout à fait symptomatique d'un état de langue où le lexique des verbes se compose de racines intransitives. La décision sur la valence lexicale — et par contre-coup syntaxique — d'un verbe ne peut se faire sur des bases sémantiques. Le monde est plein de participants périphériques, et je ne vois, dans une décision portant sur qui est périphérique et qui est nucléaire, d'autre option pour échapper à l'arbitraire que d'en appeler à la *forme* de la langue sous étude. Je crois utile d'insister ici sur le fait que cette forme ne se limite pas à l'encodage. Et surtout, sur le fait que l'absence d'encodage explicite d'un participant n'est pas un diagnostic sur le statut de ce participant au regard de la diathèse du verbe. Il n'est pas justifié d'imaginer que le birman (Bernot 2011; Creissels 2006 301) puisse ne posséder que des verbes avalents au motif que ces derniers ne prennent aucune marque d'actance et que les syntagmes nominaux sont omissibles. La raison est que nous pouvons bel et bien parler d'actant — et donc, par comptage, de valence — dès qu'un participant associé au verbe a un corrélat linguistique dont les propriétés, dans l'encodage et / ou dans les constituance-comportement-contrôle, diffèrent de celles des expressions adverbiales ou adjoints. Le tout-intransitif renvoie donc à l'état où, pour tout verbe primaire, il n'y a jamais plus d'un complément qui se distingue formellement des compléments adjoints (cette formulation, adaptée, est de Denis Creissels, comm. pers.).

Rendus à ce point, quelques possibles arguments contre l'applicabilité du tout-intransitif au trumaï doivent être examinés. 1. La capacité du locuteur, dans une séance de grammaire explicite, à restituer un référent introduit précédemment (Guirardello 2010) ne fait pas de ce dernier l'occupant d'une position actancielle non réalisée (un *pro*). Tout un chacun est à même d'explicitement le référent du participant périphérique de **lutter** dans **l'ennemi m'a surpris, mais**

j'ai lutté (et s'il y a bien un zéro structurel dans **j'ai lutté contre**, il est à la place du complément de la préposition et pas à celle d'un complément du verbe). 2. L'expression de l'agent avec les verbes inaccusatifs-CE vient en position pré-prédicative alors que les adjoints sont post-prédicatifs. Le fait est que l'expression de l'agent est mobile tout comme le sont les adjoints (Monod Becquelin & Becquey 2012), et comme ne l'est pas celle de l'actant unique des deux diathèses : si ce dernier quitte sa position pré-verbale — il est interne au syntagme verbal — du matériel morphologique répercute ce fait sur le verbe. De son côté, le mouvement de l'expression de l'agent n'entraîne aucun changement sur le verbe (et pas davantage le mouvement de l'expression du patient dans les constructions inergatives). 3. Dans la construction "moyenne" le complément agent est effacé :

(88) **Kumaruk ha tichi**
 Kumaru-ERGATIF 1ABSOLUTIF scarifier
 'Kumaruk me scarifie'

(89) **ha tichi**
 1ABSOLUTIF scarifier
 'quelqu'un me scarifie / je me scarifie'

(exemples de Guirardello 2003, repris dans Monod Becquelin & Becquey 2012). Bien entendu si **tichi** est intransitif, **Kumaruk** n'est pas effacé de (89), il est plutôt ajouté en (88), et le "moyen" n'existe pas. 4. L'incorporation nominale de (90) entraîne une récession dont le passage de l'actant agent à l'absolutif serait la preuve.

(90) **mut-pupe-n**
 vêtement-enlever-3ABSOLUTIF
 'il se dévêt'

Toutefois, ce mécanisme est figé et n'affecte que quelques verbes au statut de composés lexicaux. (L'incorporation concerne également les actants noms divalents d'inaccusatifs-CE, mais là la montée du "possesseur" laisse la valence inchangée, Guirardello 2003.) Il n'y a donc pas de récession en synchronie. 5. La dernière possible objection est plus sérieuse et porte sur la seule, dans ma façon de voir, construction transitive du trumaï, qui est bien sûr secondaire ("dérivée"). L'agent causateur est introduit sur les deux classes de verbes en s'associant une marque oblique de 'cause' — l'"ergatif" des auteurs — (les schémas ne reflètent pas l'ordre des mots réel).

pour les inergatifs

a. $[A[B[C \text{ actant-} \boxed{\text{agent}} + \text{verbe}]_C \pm \text{adjoint-affecté}]_B + \text{incrément agent-causateur}]_A$

pour les inaccusatifs-CE

b. $[A[B[C \text{ actant-} \boxed{\text{patient}} + \text{verbe}]_C \pm \text{adjoint-cause}]_{2B} + \text{incrément agent-causateur}]_A$

[A...]A est la construction causative, avec son causateur à droite, tandis que [B...]B est la contrepartie non causative, comprenant l'ensemble verbe et actant unique [C...]C, et un possible adjoiné à droite. La construction de b. accueille deux syntagmes nominaux marqués 'cause' ("ergatif"), l'adjoiné-agent de [B...]B, et l'incrément agent-causateur de [A...]A. Que ces constructions soient incrémentielles est un fait indéniable puisqu'elles requièrent un ajout morphologique sur le verbe. Cela n'en fait pas des constructions trivalentes. Il est loisible à mon sens d'y voir la causativisation d'un verbe intransitif, avec un résultat transitif.

En effet, si nous faisons l'hypothèse assez naturelle que la morphologie verbale causative est là pour indiquer que le participant causateur entre dans l'actance, nous avons deux constructions transitives dont la diathèse comprend l'actant agent causateur marqué 'cause' ("ergatif") plus 1. chez les inergatifs l'actant agent de départ plus un toujours possible adjoiné affecté; 2. chez les inaccusatifs-CE, l'actant patient de départ plus un toujours possible adjoiné cause. D'où, pour ces derniers, l'éventuelle expression simultanée de deux causes (l'apparent double "ergatif") : l'agent sémantiquement immédiat, adjoiné au départ et adjoiné à l'arrivée, et l'agent causateur, actant à l'arrivée. Que l'agent immédiat se retrouve dans une position d'adjoiné dans la causative n'a rien d'insolite : c'est ce qu'il advient de lui dans les langues où les causatives se font au moyen de la technique saute-mouton (*cf.* section 3) et où le résultat de la causativisation dépasse en participants le nombre d'actants permis (par exemple les causatives de verbes trivalents). Les auteurs mentionnent une troisième classe de verbes, les "intransitifs". Leur supposée causative prend effectivement un complément agent-causateur marqué 'cause' ("ergatif"), mais aucune morphologie sur le verbe. A mes yeux ces verbes, traduits par des intransitifs, sont tout simplement à mettre au compte de la classe des inaccusatifs-CE, instanciant ou non, selon les stratégies informationnelles du locuteur, un adjoiné cause.

Tout cela, j'en conviens, ne fait pas une démonstration de la nature tout-intransitive du trumaï. En revanche je crois avoir mis en évidence la précarité des bases formelles permettant de parler d'une diathèse transitive primaire dans cette langue. Et ce faisant, raffermi la vraisemblance du tout-intransitif en récupérant au bénéfice du trumaï quelque chose de communément observé dans les langues, la scission de l'*intransitivité* fondée sur des classes lexicales de verbes — à la Klimov (1974) ou à la Perlmutter (1978) — grâce à l'éviction d'un trait bien plus inhabituel (quoiqu'attesté : Moyse-Faurie 2003) : la scission, également à base lexicale, de la *transitivité*.

Je tiens l'idée du tout-intransitif (Queixalós 2010) de la lecture que Mel'čuk donne du lezgh (1983). C'est peu de dire que cette dernière n'a pas éveillé beaucoup d'échos, hormis deux tentatives de réfutation (Job 1985; Haspelmath 1991). Sans faire référence à Mel'čuk et en se fondant sur une méthode statistique appliquée aux verbes dont la traduction (dans une langue connaissant les verbes transitifs) donne tantôt un intransitif tantôt un transitif, Comrie (2000) émet l'idée que le lexique des verbes tsez ne contient que des intransitifs. Au-delà, l'idée

converge, en version plus radicale, avec la notion de "langue fondamentalement intransitive", ou "langue transitivisante", de Nichols (1982)⁷. Sa proche parente, l'ingush (Nichols 1982), pourrait lui ressembler sous ce rapport. Cependant, si les verbes transitifs y apparaissent bien comme étant dérivés d'intransitifs, ils sont le produit d'un processus lexicogénique. Leur transitivité est donc primaire, c'est-à-dire incrite dans la diathèse⁸. Reste à se poser la question de savoir si à l'origine de cette situation a pu se trouver un état où la "dérivation" relevait bel et bien d'un mécanisme morphosyntaxique de transitivisation. Un état tout-intransitif, en somme. En lezgh aussi, pas de diathèse transitive mais deux classes d'intransitifs, inergatifs et inaccusatifs (dont les inaccusatifs-CE; ce ne sont pas les termes de Mel'čuk), et une seule construction transitive, la causative, seulement possible sur les inergatifs (soulignons que la construction causative du trumaï avec les verbes inaccusatifs-CE, "ergatifs" des auteurs, ne figure pas dans les données de l'un d'entre eux (Monod-Becquelin 1976), ce qui paraît somme toute assez compréhensible : on ne devrait toucher à la valence du verbe pour introduire un agent-causateur que là où il y a déjà un agent dans la diathèse primaire, comme en lezgh). Je précise que Mel'čuk prend un soin méticuleux à distinguer, crucialement, les situations où l'absence d'expression d'un participant relève du zéro anaphorique structurel, c'est-à-dire occupant une position requise par la diathèse, de celles où cette absence découle du simple désintérêt de la part du locuteur pour un participant périphérique.

Mon impression est que les langues tout-intransitives ne sont pas des objets aussi rares qu'on pourrait le croire de prime abord. L'anglais d'Ozark, et malgré l'incipiente création d'une classe d'inaccusatifs-CE, n'en prend pas le chemin puisque les transitifs doivent au contraire être précieusement conservés pour exprimer l'agentivité prototypique. Aussi pour la raison que l'ozarkais réel n'est pas de nos jours isolé du reste de la communauté des anglophones contrairement à celui, imaginaire, des île, vallée et fleuve évoqués plus haut. Cette variété d'anglais semble plutôt tendre vers l'état attesté en lakhota (Van Valin 1985) : l'agent non animé d'un verbe autrement transitif prend un statut d'adjoint (marque d'instrumental et non indexation sur le verbe). Donc cap sur la labilité plus ou moins généralisée.

De bonnes candidates en revanche seraient les langues ou groupes de langues suivants : le lezgh (Mel'čuk 1983), les langues salish (Kinkade 1983; Beck 2000⁹), le fidjien (Dixon 1988 45) et d'autres langues polynésiennes (Biggs 1974)¹⁰, le kuikuro (caribe; Franchetto 2008), dont l'agent n'a à son actif comme candidat actant que le contrôle du possessif, Tout comme, selon Gildea (1994), l'"agent oblique" — *adjoint* dans mes termes — de l'inverse en kali'na du Surinam (même famille), le selknam (Najlis 1973), le kariri: selon Eduardo Ribeiro (comm. pers.), qui mis à ma disposition le fac-similé de l'oeuvre de Mamiani (1699), ce dernier

⁷ Mes remerciements à Françoise Guérin pour m'avoir fourni cet article.

⁸ Mes remerciements à Denis Creissels d'avoir corrigé mon tir concernant la notion de "dérivation" dans les travaux de Johanna Nichols sur ce sujet.

⁹ Mes remerciements à Gilles Authier pour avoir porté à ma connaissance cet article, ainsi que celui de Job (1985).

¹⁰ Mes remerciements à Claire Moyse pour cette référence.

donnait déjà à entendre l'idée du tout-intransitif pour cette langue. Ce collègue a également attiré mon attention sur Larsen (1984), pour qui Mamiani donne une image étrange du kariri victime qu'il était des cadres de pensée de son époque. La vérité, à mes yeux, est que nous sommes une fois encore devant un missionnaire ancien bien plus sensible aux faits empiriques et bien moins aveuglé par ses cadres théoriques que maint de nos contemporains. L'interprétation ergative du kariri semble avoir surgi lors d'un cours dispensé par Aryon Rodrigues à Berkeley en 1983. Il n'y a pas de témoignage écrit sur la paternité de l'idée, mais Larsen (1984) puis Rodrigues (2003) l'endossent. C'est la lecture de ce dernier a éveillé en moi le soupçon d'un kariri non pas ergatif mais tout-intransitif. Les propos de Mamiani (pages 75, 76, 81, 91, 92, 98, 121) — et les commentaires de Larsen lus entre les lignes — sont décisifs : le kariri est tout-intransitif et ressemble comme un frère au trumaï. Je renchéris sur l'idée que pour plusieurs d'entre ces langues je me fonde davantage sur les données contenues dans les publications que sur les analyses des auteurs, si bien que l'on serait assez naturellement amené à inférer que le tout-intransitif peut encore se nicher dans des écrits où il est rendu invisible par les partis pris typologiques ou théoriques des auteurs.

D'un autre côté, ce type d'organisation de la grammaire me paraît, intuitivement, marqué dans le sens qu'il forcerait la mise en périphérie de deux types de participant — selon la classe de verbe, l'agent ou le patient — que beaucoup d'indices montrent comme privilégiés par la sémantique des verbes dans les langues en général, au premier rang de ces indices se trouvant le nombre écrasant de celles qui détiennent sans l'ombre d'un doute une classe lexicale de verbes transitifs. En corollaire, l'état diachronique du tout-intransitif devrait se caractériser par une forte instabilité.

Maintenant, comment et pourquoi une langue devient-elle tout-intransitive? J'évoque rapidement trois pistes possibles partant d'un état nominatif-accusatif.

- 1) Parler au passif devient la façon non marquée d'exprimer les manières d'exister confrontant un agent et un patient; la morphologie verbale passive, si elle existe, peut être réanalysée en temps-aspect-mode. L'extraordinaire présence statistique du passif maori (Harawira 1997), voire son caractère obligatoire (Biggs 1969), est un trait caractéristique des pratiques linguistiques advenant dans un contexte social où la relégation de l'agent devient une norme de comportement valorisée. Le recours au passif monte en fréquence jusqu'à s'imposer.
- 2) L'inaccusatif-CE comme option alternative au passif est plus économique en termes de morphologie verbale, et plus radicalement excluante de l'agent. Elle est également moins limitée aux patients non animés que le médiopassif. Revenons au maori, langue nominative-accusative, dotée de verbes transitifs aptes à se passiver et de trois classes de verbes intransitifs : actifs, statifs, neutres (Bauer 1997). Dans les deux dernières, l'actant unique exprime un patient. Mais les statifs dénotent des états alors que les neutres dénotent des *événements*. De surcroît l'agent, exprimé dans les deux classes et,

si besoin est, par un adjectif portant la préposition de cause, source, localisation, instrument (Hooper 1984), est bien plus prototypique sémantiquement chez les neutres que chez les statifs. Pour Hohepa (1969) il s'agit d'une seule et même classe, présente dans toutes les langues polynésiennes. La ressemblance frappante entre les neutres maori et mes inaccusatifs-à-cause-externe fait penser à un processus diachronique en cours où les verbes transitifs deviennent labiles-P — une contrepartie transitive, une contrepartie inaccusative-CE —, pouvant être suivi de la disparition de la contrepartie transitive. Bauer présume que la classe des neutres résulte d'une scission à l'intérieur des statifs. Mais l'existence avérée de labiles dans la classe des neutres va, me semble-t-il, dans le sens d'une dérive transitifs > inaccusatifs-CE. De surcroît pour Hooper la classe des neutres est en train de capter des verbes primairement transitifs. La fréquence même du passif renforce cette présomption : parce qu'en parallèle à la pression sociale pour reléguer l'agent les locuteurs ont souvent besoin d'exprimer des manières d'exister impliquant un agent et un patient, le complément d'agent du passif va accroître sa fréquence d'apparition; en supposant que la présence de l'agent se stabilise suffisamment sur le passif, un nouveau moyen de reléguer l'agent est le recours aux verbes inaccusatifs-CE. Zavala (1997) identifie en akatèque un inverse sur des verbes intransitifs, (91). Mais ces verbes ressemblent à s'y tromper à des inaccusatifs-CE.

- (91) **tu**  **mi** **man-oj** **ach-kam** **y-uu** **eb** 
 peut-être NEGATION-IRREEL 2ABSOLUTIFSING-mourir 3ERG-par PRONOMPLURIEL
 'tu seras tué par eux? (lit.: won't you die by them?)'

à distinguer de

- (92) **tuxa** **chi-ø-kam** **naj** **sacristan** **tu**
 presque INACCOMPLI-3ABSOLUTIF-mourir CLASSIFICATEUR sacristain DEMDISTAL
 'le sacristain est sur le point de mourir'

Voyons maintenant le portugais du Brésil. On lit (93) dans le dictionnaire *Aurélino*, que l'on peut comparer à (94) vu sur le site www.ig.com.br le 02.10.2011. Noter l'occurrence, à titre de périphrase de ce dernier, d'un passif canonique (95) dans le contexte immédiat.

- (93) **ela *fotografia* bem, mas o rapaz *fotografia* horrivelmente**

- (94) **Lea T. *fotografia* de biquíni em Ipanema sob as lentes de Terry Richardson**

- (95) **Lea T. é fotografada por Terry Richardson na praia de Ipanema**

La tournure, qui dénote des événements autant que des propriétés, ou bien omet l'agent, (93), ou bien l'introduit au moyen de périphrases lourdes et *ad hoc*, (94). Mon impression est que le

portugais oral du Brésil parcourt à grands pas le chemin de cette évolution des verbes transitifs vers des verbes labiles-P. La forme écrite de la langue, dont proviennent les exemples, n'en est qu'un pâle reflet.

Mithun (2008) avance une idée très proche de celle-ci pour expliquer certains systèmes à alignement nominatif-absolutif d'Amérique du Nord : une classe d'inaccusatifs est créée à partir de la réanalyse en intransitives de constructions nominatives-accusatives où l'agent de troisième personne est marqué par zéro et le verbe n'a pas de morphologie qui explicite sa transitivité; les équivalents fonctionnels du passif obtenus par simple omission / déréférentialisation de l'agent se prêtent bien à cette réanalyse. Une situation telle donne, présumé-je, une phase de labilité plus ou moins généralisée. Tant que les contreparties transitives subsistent, nous avons du nominatif-absolutif classique. Leur éventuelle disparition provoque l'avènement du tout-intransitif.

3) Un moyen de reléguer l'agent sans aller jusqu'à l'omettre consiste à en faire un complément génitif dans un syntagme nominal dominé par une forme déverbale. Rappelons-nous le samoan : pour une relégation atténuée on recourt au génitif. Le cas fréquent est que ce déverbal soit une nominalisation orientée vers le patient. Sur le type **tu es mon aimée** on fait **le bateau est le construit de l'homme**. Si la relégation de l'agent est un besoin aussi omniprésent que je le suppose, nous n'avons pas besoin de recourir à une opération pragmatique formellement lourde sur le patient — **(c'est) le bateau (qui) est le construit de l'homme** — pour expliquer le surgissement de ces constructions. Le patient est promu par forfait de l'agent.

Le génitif comme résultat de la relégation de l'agent est à rapprocher du complément d'agent de passif pour un participant bas en saillance sémantique ou pragmatique.

(96) a. **me lo llevé arañado de un gato y picado de una avispa**¹¹

b. **le Mont Saint-Michel fut assailli de visiteurs**

(Noter le sens événementiel de (96)b.) Le génitif est donc un cas disponible pour l'expression de l'agent relégué parce qu'il peut modifier un déverbal (nominalisé ou participe) orienté vers le patient. Je prends parti — un peu vite je le reconnais — pour une constituance [X] [**fut assailli de Y**], plutôt que [X] [**fut assailli**] [**de Y**], plus parallèle à [X] [**fut assailli**] [**par Y**]. Je n'approfondirai pas ce point. Tant que l'expression de l'agent conserve les propriétés syntaxiques de complément adnominal qu'elle est, c'est-à-dire tant que sa portée se limite au domaine interne au syntagme nominal, ce dernier institue un prédicat intransitif, à actant unique patient, en tous points isomorphe à **Jean (est) [victime de Paul]**. Côté patient le

¹¹ Daniel Aguirre, Paris 2006.